

CONTRE

Messieurs

Alkenbrack	Epp	Munro
Andre	Firth	(Esquimalt-Saanich)
(Calgary-Centre)	Gauthier	Murta
Baker	(Roberval)	Neil
(Grenville-Carleton)	Grafftey	Nielsen
Baldwin	Halliday	Nystrom
Beaudoin	Hnatyshyn	Orlikow
Benjamin	Hogan	Paproski
Blackburn	Huntington	Patterson
Brisco	Hurlburt	Peters
Broadbent	Jarvis	Pigott (M ^{me})
Cadieu	Jones	Ritchie
Caouette	Knowles	Roche
(Témiscamingue)	(Winnipeg-	Rodriguez
Clark	Nord-Centre)	Rynard
(Rocky Mountain)	Knowles	Saltsman
Clarke	(Norfolk-Haldimand)	Schellenberger
(Vancouver Quadra)	Korchinski	Schumacher
Cossitt	Lambert	Skoreyko
Crouse	(Bellechasse)	Smith
Darling	Laprise	(Churchill)
Dick	La Salle	Stevens
Diefenbaker	Lawrence	Stewart
Dionne	Leggatt	(Marquette)
(Kamouraska)	MacDonald	Symes
Douglas	(Egmont)	Towers
(Nanaimo-Cowichan-	Marshall	Wagner
Les Iles)	Masniuk	Wenman
Ellis	McKenzie	Whiteway
Elzinga	McKinley	Whittaker
	McKinnon	Wise
		Wooliams—76.

● (1722)

M. l'Orateur: Je déclare donc la motion adoptée.

(Le bill est lu pour la 3^e fois et adopté.)

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Baker (Grenville-Carleton): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Des entretiens ont eu lieu à propos du bill inscrit au nom du ministre des Affaires des anciens combattants (M. MacDonald), tendant à modifier la loi d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre. C'est un projet de loi que tous les partis sont disposés à appuyer. Le leader suppléant du gouvernement voudrait-il aborder l'étude de cette mesure vendredi prochain, le prochain jour réservé aux affaires gouvernementales? Nous nous engagerions en retour à lui faire franchir les trois étapes. Depuis assez longtemps, le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall), le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et d'autres aussi réclament que l'on présente cette mesure et nous sommes prêts à lui faire franchir les trois étapes...

Des voix: Tout de suite!

M. Baker (Grenville-Carleton): Les ministériels veulent que ce soit tout de suite. Je suppose que le ministre est prêt. Et en ce cas, nous le sommes également.

M. Cafik: Je ne suis pas certain d'avoir compris le député. A-t-il bien dit que les députés sont disposés à adopter le projet de loi d'ici 6 heures? Dans ce cas, je serais prêt à procéder séance tenante.

Des voix: Bravo!

Prisonniers de guerre

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A condition que le temps soit réparti de façon à permettre aux porte-parole de chaque parti de dire quelques mots, nous sommes disposés à procéder maintenant.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, à mon avis, la proposition est remplie de gros bon sens. Il arrive parfois qu'on perde du temps, mais dans le moment on veut en gagner. Quant à notre parti il est d'accord pour que l'on procède dans le sens indiqué par l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), à la condition que l'on répartisse bien le temps.

[Traduction]

M. l'Orateur: La Chambre semble disposée à laisser cette mesure franchir toutes les étapes d'ici 6 heures à la condition que l'on fasse un certain partage du temps pour permettre à un représentant de chaque parti de prendre la parole. Si le bill est prêt, nous pourrions peut-être en commencer l'étude. Bien sûr, il a été présenté en première lecture au début de la journée et requiert donc, à chaque étape, le consentement unanime. Notamment, il faut le consentement unanime de la Chambre pour modifier la motion afin que le bill soit renvoyé au comité plénier.

La Chambre consent-elle unanimement à ce que nous passions à l'étude de ce bill?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La motion sera donc présentée en conséquence sur consentement unanime.

* * *

LA LOI D'INDEMNISATION DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE

MESURE MODIFICATIVE PRÉVOYANT UNE EXTENSION DE L'ADMISSIBILITÉ AUX PRESTATIONS

L'hon. Daniel J. MacDonald (ministre des Affaires des anciens combattants) propose: Que le bill C-27, tendant à modifier la loi d'indemnisation des anciens prisonniers de guerre, soit lu pour la 2^e fois.

—Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui au sujet d'un bill visant à améliorer le sort des membres des forces armées qui ont été faits prisonniers pendant la Première Guerre mondiale et de tous ceux qui ont réussi à s'évader en territoire ennemi ou en territoire occupé par l'ennemi. La Chambre conviendra que le Canada a une grosse dette envers les hommes et les femmes qui sont allés défendre leur pays et se sont battus pour sauvegarder la liberté.

Des voix: Bravo!